



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
CHÂTILLON
MONTROUGE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2015
A 19HEURES
EN MAIRIE DE CHATILLON
COMPTE RENDU DE LA SEANCE**

Publié conformément à l'article L 5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Sur convocation adressée le 18 juin 2015, le conseil communautaire s'est réuni, en séance publique, à la Mairie de Châtillon, le 24 juin 2015, sous la présidence de M. METTON, Président.

Présents (8) : M. METTON, M. SCHOSTECK, Mme FAVRA, Mme GASTAUD, M. BOUCHEZ, M. BRACONNIER, Mme MALHERBE, M. TIMOTEO

Représentés (3) : M. CAREPEL, M. VIROL, Mme RENOUARD

Excusée (1) : Mme GOURIET

Assistaient également des fonctionnaires:

M. BIN : DGS de la ville de MONTROUGE

M. SAVOFF : DGS de la ville de Châtillon

M. DELAYE : DGAS de la Ville de Châtillon

M. BOUSQUET : Responsable de la DGS - Montrouge

M. CRUCHAUDET : Directeur des services financiers de la ville de Montrouge

Mme HENRI : Adjointe au responsable de la DGS - Montrouge

Secrétaire de séance : Mme MALHERBE

FINANCES

1 - REMBOURSEMENT A LA VILLE DE CHATILLON DE SOMMES RELEVANT DU BUDGET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATILLON - MONTROUGE

Au cours de l'exercice 2014, la Ville de Châtillon a fourni à son conservatoire des marchandises et des services, dont elle demande remboursement à la Communauté de Communes. La liste en est dressée en annexe et les justificatifs seront produits, à la demande, par la Direction des Finances de la Ville de Châtillon.

Par ailleurs, la Ville de Châtillon procure aux associations ACIFE et Mission Locale quelques avantages en nature (personnel, fluides,...), dont elle demande également remboursement à la Communauté de Communes. La liste en est, également, dressée en annexe et les

justificatifs seront produits, à la demande, par la Direction des Finances de la Ville de Châtillon.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2 – TARIFS 2015/2016 DU CONSERVATOIRE DE CHÂTILLON

Arrivée de M. SCHOSTECK porteur d'un pouvoir pour représenter Mme RENOUARD

Il est proposé de fixer les tarifs du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Châtillon pour l'année scolaire 2015/2016, applicables à partir du 1^{er} septembre 2015. Après étude de la tarification pratiquée par les conservatoires de communes voisines, il est proposé de réévaluer les quotients familiaux et tarifs 2015/2016 du conservatoire de Châtillon, selon le barème indiqué ci-dessous. Cette grille tarifaire reste globalement inférieure aux moyennes relevées aux alentours de la CCCM, tout en portant la participation de l'utilisateur à un niveau plus adéquat au coût du service.

RESIDENTS CCCM (Tarifs annuels)

TARIFS ACTUELS		TARIFS 2015/2016	
Quotients familiaux 2014/2015	Tarifs en €	Quotients familiaux 2015/2016	Tarifs en €
Jusqu'à 230€	67.50	Jusqu'à 250.00€	74.00
230.01 à 335.00€	67.50	250,01 à 500.00€	114.00
335.01 à 438.00€	67.50	500,01 à 750.00€	154.00
438.01 à 542.00€	102.00	750.01€ à 1000.00€	224.00
542.01 à 647.00€	102.00	1000.01€ à 1250.00€	304.00
647.01 à 749.00€	136.00	1250.01€ à 1500.00€	390.00
749.01 à 855.00€	168.50	1500.01€ à 1750.00€	430.00
855.01 à 959.00€	204.00	1750.01€ et plus	450.00
959.01 à 1062.00€	237.00		
1062.01 à 1166.00€	271.50		
1166.01 à 1269.00€	305.50		
1269.01 à 1374.00€	339.00		
1374.01 à 1478.00€	373.50		
1478.01€ et plus	407.50		

RESIDENTS HORS CCCM (Tarif trimestriel)

	TARIFS ACTUELS	TARIFS 2015/2016
Nouveaux élèves	247.00€/trimestre	250.00€/trimestre

COURS COLLECTIFS ADULTES (Tarifs annuels)

	TARIFS ACTUELS	TARIFS 2015/2016
Résidents CCCM	191.50€	192.00€
Hors CCCM	220.00€	222.00€

CHORALE (Tarif annuel)

	TARIFS ACTUELS	TARIFS 2015/2016
	66.50€	95.00€

SECTION ADULTES (Tarifs trimestriels)

	TARIFS ACTUELS	TARIFS 2015/2016
Résidents CCCM	212.00€/trimestre	230.00€/trimestre
Hors CCCM	251.00€/trimestre	270.00€/trimestre

Un supplément de quelques euros fixé chaque année par la Société des Editeurs de Musique, pour droit à photocopier, sera demandé aux élèves des cours de musique.

Pour les familles nombreuses, application du quotient familial immédiatement inférieur à partir du 3^{ème} enfant.

Le paiement des droits annuels d'inscription peut s'effectuer en une seule fois ou en plusieurs versements échelonnés. En cas de paiement partiel, le montant du premier versement doit être au moins égal au tiers de la totalité des sommes dues et le solde doit être réglé avant le 1er avril.

LOCATION D'INSTRUMENTS de MUSIQUE (Tarifs mensuels)

Instruments	TARIFS ACTUELS (par instrument et par mois)	TARIFS 2015/2016 (par instrument et par mois)
Flûte à bec	5.91€	6.50€
Violon - Alto - Violoncelle - Flûte traversière - Clarinette - Saxophone - Alto	8.49€	9.34€
Cor, trompette	13.03€	14.33€
Hautbois	14.38€	15.82€
Basson, contrebasse	18.60€	20.46€

Des demi-tarifs (par rapport aux forfaits entiers) sont pratiqués pour les disciplines d'éveil et d'initiation, sans discipline instrumentale.

M. TIMOTEO souhaitant savoir avec quelles villes avoisinantes la comparaison a été faite, il lui est précisé Bagneux, Malakoff, Châtenay.

Il estime que les augmentations sont importantes (variant de 33 à 50%) et prend pour exemple la chorale qui subit une augmentation de 43% .

M. le Président lui répond que les augmentations sont très variables, et que les tarifs étaient fortement sous-évalués depuis longtemps.

M. SCHOSTECK rappelle le contexte économique difficile des collectivités territoriales consécutif à la baisse de la DGF et l'augmentation du taux de péréquation.

M. BRACONNIER ajoute que malgré ces augmentations, et avec un budget équilibré, les tarifs proposés restent très raisonnables par rapport à ce qui peut être proposé par ailleurs.

Adopté à la majorité – Vote contre de M. TIMOTEO

3- TARIFS 2015/2016 DU CONSERVATOIRE DE MONTROUGE

Il est proposé de fixer les tarifs du conservatoire de musique et de danse de Montrouge pour l'année scolaire 2015/2016, avec une date d'effet au 1^{er} septembre 2015

Après étude de la tarification pratiquée par d'autres conservatoires du département des Hauts-de-Seine, il est proposé de réévaluer les tarifs 2015/2016 du conservatoire de Montrouge, selon le barème indiqué ci-dessous. Cette grille tarifaire reste globalement inférieure aux moyennes relevées aux alentours de la CCCM, tout en portant la participation de l'utilisateur à un niveau plus adéquat au coût du service.

* Droits d'inscription annuels pour la musique et la danse	Tarifs actuels	Tarifs 2015/2016
Résidents CCCM	38.50€	43.00€
Non CCCM	64.09€	70.00€
Membres de chorales, ensembles instrumentaux et chorégraphiques, atelier théâtre	42.28€	42.50€
* Redevance annuelle couvrant droits d'auteurs	4.32€	5.30€
* Cours d'instruments - tarif annuel (pour les cours liés à l'ouverture d'une classe, un prorata temporis sera appliqué sur le tarif)		
Résidents CCCM	125.33€	156.00€
Non CCCM	177.94€	228.00€
* Cours de danse - tarif annuel		
Résidents CCCM	125.33€	156.00€
Non CCCM	177.94€	228.00€
* Caution pour prêts d'instruments de musique	257.29€	257.29€
* Concert des professeurs		
Plein tarif	11.80€	12.00€
Tarif réduit (étudiants, élèves du conservatoire, aînés de plus de 60 ans et retraités, demandeurs d'emplois)	9.50€	10.00€
Tarif réduit pour les jeunes de moins de 12 ans	3.75€	4.00€

Adopté à la majorité – Vote contre de M. TIMOTEO

4 - TARIFS 2015/2016 DES COURS D'ADULTES

Il est proposé de fixer les tarifs des cours d'adultes pour l'année scolaire 2015/2016, avec application au 1^{er} septembre 2015, selon le tableau suivant :

Intitulé des cours	Tarifs actuels	Tarifs 2015/2016
* Auditeurs CCCM		
Alphabétisation	16.50€	20,00€
Français langue étrangère	34.50€	40,00€
Langues vivantes	69.00€	75.00€
Comptabilité	69.00€	75,00€
Informatique 1 ou excel (2h. heb.)	69.00€	75,00€
Informatique 2 (3 h heb.) Image numérique Améliorer vos compétences en informatique	86.00€	100.00€
Arts plastiques – dessin (pratique en atelier) Les visites optionnelles dans les musées seront à la charge des auditeurs	114.00€	130,00€
* Auditeurs hors CCCM		
Alphabétisation	16.50€	20,00€
Français langue étrangère	86.00€	100,00€
Langues vivantes	170.50€	190.00€
Comptabilité	170.50€	190,00€
Informatique 1 ou excel (2h.heb.)	170.50€	190.00€
Informatique 2 (3h heb.) Image numérique Améliorer vos compétences en informatique	170.50€	190,00€
Arts plastiques – dessin (pratique en atelier) Les visites optionnelles dans les musées seront à la charge des auditeurs	282.50€	300,00€

*La gratuité pour un seul cours est appliquée à tous les demandeurs d'emploi, excepté pour les cours d'arts plastiques.

Adopté à la majorité – Vote contre de M. TIMOTEO

La séance d'achève à 19h30